



CRÉDIT AGRICOLE S.A.

Paris, le 30 août 2005

Communiqué de presse

AUGMENTATION DE CAPITAL RESERVEE AUX SALARIES DU GROUPE CREDIT AGRICOLE

L'augmentation de capital de Crédit Agricole S.A. réservée aux salariés, dont la période de réservation s'est déroulée du 30 mai au 16 juin 2005, a été définitivement réalisée le 26 août 2005. Au total, 60 000 salariés du groupe Crédit Agricole, en France et à l'étranger, ont souscrit pour un montant global de 462,5 millions d'euros, réduits à 400 millions d'euros, conformément à la note d'opération. Le taux de réservation atteint donc 116%, pour un taux de souscription qui s'élève à 43% en France.

Lancée deux ans après la dernière augmentation de capital réservée aux salariés qui avait suivi le rapprochement avec le Crédit Lyonnais, cette opération reflète l'attachement du Groupe à l'actionnariat salarié. Elle témoigne de la volonté de continuer d'associer les collaborateurs au développement du Groupe. En souscrivant de manière significative à l'offre qui leur était proposée, ceux-ci ont exprimé leur confiance dans l'entreprise.

Le nombre d'actions nouvelles créées par cette augmentation de capital (23 799 864) porte à 89 676 098 le nombre d'actions détenues par les salariés du groupe Crédit Agricole au travers des plans d'épargne d'entreprise et à 1 497 322 301 le nombre d'actions composant le capital de Crédit Agricole S.A. Le pourcentage de capital détenu par les salariés, à la date du 26 août, s'élève ainsi à 6%.